

Image not found or type unknown



facturation du Pré état date

Par **Marie92210**, le **19/03/2019** à **18:30**

Bonjour,

Les syndicats ont-ils le droit de facturer le pré état date ?

et ont-ils le droit de le facturer 2 fois, une fois sur le bordereaux de l'appel de fond

et une deuxième fois sur le bordereau du chauffage

merci

cordialement

J Saagian